



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE
ET DE PROTECTION CIVILE**

VIGILANCE DE NIVEAU ORANGE
MESSAGE DESTINÉ AUX MAIRES et AUX SERVICES

Le Préfet du Morbihan, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au plan de vigilance météorologique :

Vous informe que le département du Morbihan est placé en état de **vigilance météorologique de niveau orange** (niveau 3 sur une échelle de 4) pour les phénomènes suivants :

AVIS DE VIGILANCE ORANGE NEIGE-VERGLAS

Début de l'épisode : ce jour 11 février 2021 à 11 h 00

Fin prévisible de l'épisode : vendredi 12 février 2021 à 00 h 00

Les premiers flocons arrivent ce matin sur l'Ouest de la Bretagne. Sur l'ensemble de la matinée, dans un contexte de températures légèrement négatives, cette neige peut donner un saupoudrage voire même un ou deux centimètres de neige sur le Finistère et l'ouest du Morbihan et des Côtes d'Armor.

En début d'après-midi, à l'arrière de ces flocons, **des pluies verglaçantes** vont intervenir sur la pointe bretonne toujours dans un contexte de températures négatives voire même de sol gelé. Les quelques flocons présents sur la pointe bretonne en matinée s'enfoncent sur le centre et le nord Bretagne toujours avec un potentiel saupoudrage des sols.

En soirée, **les pluies verglaçantes** peuvent s'enfoncer vers l'est et concerner le sud et le centre de la Bretagne.

Pour la nuit de jeudi à vendredi, les pluies verglaçantes peuvent, soit continuer de progresser à l'est, soit stagner sur les départements placés en vigilance orange, soit s'atténuer. Dans tous les cas, le risque de verglas par regel est présent vendredi matin.

Il est très fortement conseillé aux maires :

- d'informer la population des conseils de comportement suivants :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- Privilégiez les transports en commun ;
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation ;
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire (routes difficiles et trottoirs glissants) ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
- Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule ;
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc., les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Fait à Vannes, le 11/02/2021 à 08 h 15

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le chef du SIDPC
signé

Conséquences prévisibles :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Message transmis aux services suivants :

- | | | |
|-------------------------------------------|------------------------------|--------------------|
| - SDIS (CODIS) | - Groupement de Gendarmerie | - DDSP |
| - DDTM | - UD DREAL | - DD ARS |
| - DSDEN | - DDPP | - DDCS |
| - Préfecture de zone (COZ) | - Météo-France | - DIRO |
| - Sous-préfecture de Lorient | - Sous-préfecture de Pontivy | - DMD |
| - SAMU | - CHBA | - CHBS |
| - Conseil régional de Bretagne | - Conseil départemental | - Base hélicoptère |
| - Golfe du Morbihan Vannes Agglo | - Lorient Agglomération | - CROSSA |
| - RTE | - ENEDIS | - GrDF |
| - Orange | - SNCF | - CTRL |
| - Associations agréées de sécurité civile | - Eau du Morbihan | - EPTB Vilaine |
| - SAUR | - VEOLIA | - CEO |
| - STGS | - SUEZ | |